



Vous maîtrisez des compétences du métier d'

OUVRIER POLYVALENT/OUVRIERE POLYVALENTE

Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !

Après la réussite d'une **épreuve de validation** (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la **Région wallonne**, la **Communauté française** et la **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de ouvrier(ère) polyvalent(e).
Le Titre de compétence est un **document officiel** qui atteste de votre **maîtrise d'une partie de métier**.
Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de **décrocher un job** et pour **accéder plus facilement à des formations**.

Qu'est-ce que le métier "Ouvrier(ère) polyvalent(e)" ?

Définition du métier L'ouvrier polyvalent effectue des réparations, des entretiens et des maintenances élémentaires des installations et des espaces à usage collectif (établissements scolaires, locaux communaux, maisons de repos et de soins,). Sur base d'un planning, cette personne, effectue ces différentes tâches à l'extérieur et à l'intérieur de locaux, à l'aide d'outils manuels ou mécaniques tout en respectant les règles de sécurité en vigueur. Ceci dans les limites de ses compétences et selon un cahier des charges établi par le responsable
Elle s'occupe, entre autres :

- D'effectuer des petits travaux de remplacement de consommable en électricité (fusible, ampoule)
- D'effectuer des petits travaux de réparation des murs et des sols (plafonnage, cimentage, peinture)
- D'effectuer le remplacement d'équipement sanitaire défectueux (WC, évier, miroir, porte-savon)
- De régler et d'entretenir les menuiseries existantes y compris la serrurerie et la quincaillerie.

Elle intervient seul ou en équipe, et toujours sous la responsabilité d'un encadrant.
Elle veille à la sécurité de la zone de travail et des personnes et avise son responsable au moindre problèmes rencontrés
L'évolution du métier peut nécessiter l'utilisation d'outils numériques.

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle).
Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Assurer des travaux de réparation et de maintenance de base

Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?

Assurer la préparation du travail

- Prendre connaissance du planning de la journée (horaires, secteur, objectifs attendus, délais)



- Identifier le matériel et l'outillage nécessaire à la mission
- Préparer l'équipement, l'outillage et ses accessoires
- Vérifier le bon fonctionnement du matériel
- Appliquer une procédure de gestion de stock (entrée et sortie)

Assurer des travaux de montage et de réparation simples

- Préparer le chantier
- Protéger le chantier
- Préparer les surfaces à traiter
- Préparer les travaux d'application de la couche de finition
- Colmater une surface endommagée (fissures, trou ,...)
- Appliquer une finition sur une surface après réparation (enduit, peinture , papier peint ...)
- Monter et démonter un meuble en kit
- Agencer le mobilier des locaux (salles de réunion/classe...)
- Clôturer le chantier (nettoyer , évacuer et trier les déchets)

Assurer des travaux de maintenance simples

- Préparer le chantier
- Protéger le chantier
- Localiser une défectuosité sur les réseaux (électriques/hydrauliques et de gaz)
- Sécuriser l'infrastructure défectueuse (électriques/hydrauliques et de gaz)
- Remplacer un élément de quincaillerie sur une porte ou armoire (serrures et poignées)
- Réaliser des petits travaux de jardinage (arroser, tondre, désherber manuellement...)
- Déblayer et saler les voies d'accès interne
- Remplacer préventivement les pièces d'usure suivant un planning prédéfini
- Clôturer le chantier (nettoyer, évacuer et trier les déchets)

Assurer la maintenance de 1er niveau de l'outillage

- Nettoyer et ranger le matériel, les machines
- Vérifier l'état de son matériel après usage
- Constater les défectuosités et la nécessité d'un entretien préventif du matériel(*)
- Référencer les défectuosités et les demandes d'entretien à son supérieur

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- La gestion du travail est rationnelle
- Les travaux de montage sont corrects
- Les travaux de maintenance sont corrects
- La maintenance du matériel est conforme



- Les règles de sécurité, d'ergonomie et d'environnement sont appliquées

Durée de l'épreuve

L'épreuve dure 2 heures, formalités d'accueil et lecture de consignes non comprises.

Plus d'informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

**Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?
Vous connaissez suffisamment le métier de Ouvrier(ere) polyvalent(e) ainsi que ses exigences.**

Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre de compétence Forem-ConstruForm Châtelineau - 071/29 50 04
- Centre de validation bruxellois des métiers de la construction - 02 435 28 54

